

## Commissions des PDV

Les commissions de suivi de PDV ont été réunies les 5 et 7 novembre derniers, au cours desquels ont été présentés 141 dossiers.

.Les commissions ne furent pas de tout repos car humainement elles touchent les participants à ces commissions et en plus certains dossiers ont besoin d'un développement.

- 115 projets ont été validés,
  - 1 projet d'emploi a été validé sous condition de réception d'un justificatif manquant.
  - 15 projets ont été validés sous réserve que pour chaque projet, un salarié dont le poste est supprimé soit sauvé et en priorité sur la même zone d'emploi,
  - 8 projets ont été rejetés car ils ne répondaient pas aux conditions du plan.
- Par ailleurs, 2 salariés se sont désistés.

Et maintenant?

Pour les collaborateurs dont les dossiers sont passés en commission vont être informés de la décision prise quant à leur demande.

Ils vont tous être invités, peu importe la décision, à consulter la « Bourse à l'emploi » où figure l'ensemble des offres de reclassement interne et à candidater s'ils le souhaitent.

Pour les collaborateurs dont le poste est supprimé, seront également invités à postuler à des offres

De reclassement interne figurant sur la « Bourse à l'emploi ».

Ils pourront transmettre leur candidature à l'adresse suivante : [candidature-interne@ricoh.fr](mailto:candidature-interne@ricoh.fr).

Notez-bien que La période pour le reclassement interne est ouverte :

**du 9 novembre 2018 au 26 novembre 2018.**

Vos élus de la CFTC restent à votre écoute.



***Vos réactions sur [cftc@ricoh.fr](mailto:cftc@ricoh.fr)***